Fonds environnemental du lac SFX

Assemblée Générale Annuelle

16 août 2025

Présentation des membres du conseil d'administration :
Patrice Bernard, Patrick Wilhelmy, Souzi Mhanna, Jean-Pierre Corbeil, Jeremy Rycroft, Diana Jegou

Constatation du Quorum :
Le Quorum est confirmé. La liste des participants sera ajoutée à la liste des membres et elle est disponible pour consultation.

Le calcul officiel est à 29%, incluent procurations. Le requis est de 20%.

Approbation ordre du jour :
France Pomerleau propose la résolution d'adopter l'agenda et est appuyée par Denise Pinsonneault.

Il y aura période de questions à la fin. Durant les présentations nous allons prendre uniquement les questions d'éclaircissement.

Approbation des minutes de l'AGA 2024 :
Diane Lapointe propose la résolution d'adopter l'agenda et est appuyée par Yves Jegou.

Mot de bienvenue - Patrice
Bienvenue à tous et merci d'être présent. La réunion 2024 a été plus longue que normalement. Nous avions plein d'informations techniques et scientifiques. Cette année nous poursuivons ces projets, déjà connus et avons peu de nouveaux éléments techniques. La réunion devrait donc être plus courte, nous préférons vous laisser poser des questions et voulons surtout conserver du temps pour la présentation de notre biologiste. Souzi et Jean-Pierre vont présenter certains projets et vont se traduire mutuellement.

On a posé une question sur la différence entre l'Association et le Fonds. Il y a 21 associations à Wentworth-Nord, dont l'Association du lac SFX. Ils gèrent la barrière à bateau, les étiquettes des bateaux, organisent des événements sociaux, etc. Le mandat

du Fonds est de financer des projets axés sur la santé du lac. Selon nos règlements, le Fonds peut s'impliquer dans des initiatives, offrir de la formation, etc.

Élections :
Patrice : vous m'avez élu pour un mandat de trois ans ici même en 2022. La première moitié c'était sous la présidence de Souzi et plus récemment, Souzi et moi avons fait une transition et j'occupe maintenant le rôle de président. Le temps file si vite. Je souhaite renouveler mon mandat car je crois que notre lac est un bijou et il a beaucoup à faire pour en prendre soin. Je crois fermement que le Fonds est la bonne place pour moi pour y contribuer. Je ne vais évidemment pas diriger le vote, je laisse à Jean-Pierre le soin de présider l'élection.

Jean-Pierre présente Patrice et le remercie pour sa grande contribution. Le Fonds a soumis une demande de candidature et aucun candidat ne s'est présenté. Patrice est donc élu à l'unanimité.

Patrice : merci de votre soutien et je m'engage à donner le meilleur de moi-même comme votre équipe de directeurs.

Parlant des directeurs, mentionnons le mandat de Diana Jegou, élue en 2023. Dès le début de son terme, elle a mentionné souhaiter un mandat de 2 ans qui vient de se terminer. Elle ne souhaite pas se représenter et toute l'équipe nous la remercions chaleureusement pour sa contribution. Nous perdons Diana du conseil, mais la communauté ne perd pas sa participation. Elle demeure très impliquée et sans ses initiatives telles que les cafés, potlucks, chansonniers, conférences. Notre communauté n'aurait pas la chance d'être aussi unie sans elle. Bravo et merci à Diana.

Nous demeurons donc un conseil d'administration de cinq membres. C'est suffisant pour avoir une diversité d'opinions et de bons débats. Nous sommes surtout à la recherche de gens qui veulent s'impliquer dans des projets en étant ou non sur le conseil. Si nous avons des bénévoles qui s'intéressent aussi au conseil nous pourrons les y inviterons et officialiserons leurs mandats lors de votre vote à la prochaine AGA.

Rapport financier :
Les états financiers ne sont pas publiés sur notre site puisqu'il y a des cas de fraude et on ne veut pas s'exposer.

Si vous voulez plus d'information ou si vous voulez consulter les chiffres plus en détail, n'hésitez pas à nous contacter.

Au niveau des revenus nous vous rappellerez que nous avons mis en place une stratégie de placement avec des dépôts à terme de 1, 2, 3, 4 et 5 ans. Cela nous assure de la disponibilité annuelle tout en ayant des rendements plus élevés. Nous avons ainsi eu des revenus records de 9,111$.

Nos dépenses d'opérations sont de 1,884$. Il s'agit de nos dépenses usuelles, frais de banque, site web, frais corporatifs. Nos plus grosses dépenses à ce titre demeurent les mêmes soit les frais comptables (775$) et nos assurances (601$). Cette année nous avons ajouté le frais de membre de la coop Rappel qui nous donne accès a plein de matériel technique pour la santé du lac. C'est une dépense non récurrente de 200$.

L'élément le plus important de nos finances ce sont les projets que nous supportons.

a) En premier lieu nous avons le projet de contre-expertise de routes alternatives qui a été présenté l'année dernière.
   Tel que convenu avec Hélène nous versons progressivement le montant total de 9,000$ d'ici le procès et nous avons fait un premier versement de 3,000$

b) Nous avons fait des tests d'eau, mais le cout net est négatif, 39$, grâce à un crédit négocié par Souzi.

c) Finalement nous avons notre projet important de tapis de lac autorisé et présenté l'année dernière. Souzi vous présentera la mise à jour. L'année 2024 est la plus couteuse du programme. Nous avons dépensé 5,820$. Nous avons reçu la subvention de la Ville de 5,000$ dont dernier versement, 1,400$ a été reçu après la fin d'année. Notre cout net, à jour est donc de 820$ et nous allons continuer à y investir. Merci encore à notre Municipalité pour ce soutien.

L'ensemble de ces projets représentent des investissements de 5,179$ en 2024.

Le résultat net pour 2024 est un surplus de 2,160$. Notre capital est donc augmenté à 226,094$ et nous sommes presque revenus au montant de capital reçu lors de la création du Fonds (230,330$).

Projets :

1) **Revitalisation de la bande riveraine phase 1 – Jean-Pierre traduit par Souzi**

Un nouveau projet est né en septembre dernier à la suite de la recommandation de la biologiste Louise St-Cyr, celui de revitaliser la bande riveraine sur une partie du corridor aérobique, soit après le parc jusqu'à la pointe aux bleuets. Cela sert à diminuer l'érosion

et l'apport de sédiments dans le lac qui favorise la prolifération des plantes aquatiques envahissantes.

Au préalable, il a fallu obtenir l'autorisation de la MRC qui a la gestion du corridor aérobique. Une fois l'autorisation obtenue, la MRC nous a fait ses recommandations quant au choix de la pépinière et des arbustes qui doivent être indigènes et qui sont à utiliser dans les bandes riveraines. Ils ne doivent pas nuire à l'entretien du chemin et ils ne doivent pas cacher la vue sur le lac. Nous tenons à remercier la MRC pour leur collaboration dans ce processus.

La plantation aura lieu dans la semaine du 25 août si le temps le permet. Je tiens à remercier spécialement Claire Valiquette pour son aide à trouver des bénévoles et aussi pour son implication essentielle à la réussite du projet.

Questions / commentaires:

- Hélène Perrier demande si on est au courant des travaux de la municipalité sur le corridor
  La réponse est oui.
- Claire Valiquette demande aux volontaires de lui donner les numéros de téléphone et s'il y a plus de volontaires d'aller la voir à la fin de la rencontre. Plantation prévue le 26 août (si conditions météo le permettent).

2) Tapis de lac phase 2 – Souzi – Traduction par Jean-Pierre

Pour ceux qui ne le savent pas, il s'agit d'un projet lancé par le Fonds et qui a reçu le soutien financier de la municipalité et du Fonds.

Son objectif est de créer un corridor exempt de végétation pour permettre le passage de tous types de bateaux motorisés et non motorisés afin de réduire la propagation de plantes envahissantes autour du lac. Nous utilisons des tapis lacustres que nous fabriquons et installons nous-mêmes pour réaliser ce corridor.

Ce corridor exempt de végétation n'apportera pas de solution permanente, mais simplement une solution qui nous permettra de gagner du temps jusqu'à ce qu'une meilleure solution soit trouvée.

Je suis heureuse d'annoncer que jusqu'à présent, ce projet a été couronné de succès, mais uniquement grâce au soutien que nous avons reçu de la communauté. Je voudrais prendre un instant pour remercier tous ceux qui se sont portés volontaires pour nous aider à atteindre notre objectif dans le cadre de ce projet. Nous apprécions non seulement le temps et l'énergie que vous y avez consacrés, mais aussi votre générosité en nous permettant d'utiliser votre maison, votre équipement, votre bateau, votre quai,

etc. Un grand merci donc à Jacques Leblanc, Hélène Perrier, Gaétan Crevier, Diane Lapointe, Agnès Simard, Céline Bouchard, Charles Boyer, Laurie Wallace, Danielle Lapointe, Françoise Chatigny et Pierre Faucher. Au nom du conseil d'administration, Patrice, Jean Pierre et moi-même vous remercions pour votre générosité, votre engagement sans faille et votre camaraderie !

Voici un bref résumé et une mise à jour de l'état d'avancement du projet et de ce que nous avons accompli. L'année dernière, nous avons fabriqué 18 tapis que nous avons placés autour du pont Monfort. Cette année, nous en avons fabriqué 32 supplémentaires et nous avons élargi le chemin autour du pont et l'avons prolongé jusqu'au pavillon de Monfort. Ce chemin est visible depuis le pont. Il est délimité par des bouées rouges et vertes. Patrick vous en parlera plus tard.

Notre objectif pour l'année prochaine est de prolonger ce chemin jusqu'au Pavillon et de l'élargir également. Cela impliquera la fabrication de tapis supplémentaires et le déplacement des tapis existants. Nous aimerions ajouter un panneau d'information au Pavillon à l'intention des résidents et des visiteurs, expliquant pourquoi ils doivent emprunter ce chemin. Jusqu'à présent, la majorité des gens ont naturellement suivi ce chemin.

Cette année, nous avons réalisé que nous avions suffisamment de bénévoles pour fabriquer les tapis et que nous avions surtout besoin d'aide pour les installer et les déplacer. Toute personne sachant nager et pouvant nous aider dans l'eau est donc la bienvenue.

Questions / commentaires :

- Quelle est la profondeur dans cette section, est-ce qu'elle varie? : Environ 8 pieds (2,44 mètres) pour l'instant sur la distance que nous avons faite.

Tapis de lac (suite) – les bouées – Patrick Wilhelmy

L'installation des tapis et de faire un corridor requiert l'installation de bouées. Trois couleurs, rouge, vert et jaune. Rouge et vert délimitent un chenal, il faut naviguer entre ses bouées. Dans les chenaux, il ne faut pas naviguer a plus de 10km/h. Jaune délimite des zones où il ne faut pas naviguer.

Questions / commentaires :

- Nous devrons installer un panneau au pavillon expliquant les couleurs de bouées pour nos visiteurs. Claire Valiquette indique qu'il est essentiel d'avoir plus de panneaux pour informer.
- Carl Chapdelaine suggère qu'une carte bathymétrique du lac soit aussi distribuée au Pavillon et aux résidents.
- Anne-Claude Bonin: En dehors des chenaux, il y a aussi beaucoup de plantes il faut informer les gens de ne pas naviguer dans ses zones?

3) Surveillance au Pavillon - Patrice

Durant les vacances de la construction nous avons eu un projet de surveillance à la station de lavage au Pavillon. L'objectif est de convaincre la Municipalité d'inclure à son budget 2026 de la surveillance estivale au Pavillon. Nous étions présents un jour sur deux afin d'être en mesure de comparer le nombre de visiteurs qui payent les droits de lavages lors de notre présence vs lorsque c'est en mode autonome sans présence. Nous avons une excellente collaboration avec le coordonnateur à l'Environnement, Sébastien Poncelet et notre conseillère municipale, Colleen qui avait une équipe de surveillance à la plage. Nous attendons les statistiques de la station de lavage pour effectuer notre analyse et travailler avec Sébastien et Colleen.

Nous constatons un grand changement cette année : nous avons été surpris par le peu d'achalandage. C'est bénéfique pour la tranquillité du lac et pour réduire le risque d'introduction d'espèces envahissantes, mais cela va rendre plus difficile notre mandat de justifier une surveillance officielle. Nous vous en tiendrons informé.

Le projet n'a couté que 31.04$ pour les dossards grâce à nos bénévoles. Merci aux bénévoles avec qui j'ai eu le plaisir de travailler : Anne Poland, Lyne Bédard, Richard Morris, Charles Boyer, Laurie Wallace, Céline Bouchard, Pierre Faucher, Diana, Souzi, Jean-Pierre.

Questions / commentaires :

- Charles Boyer : La présence au pavillon est aussi bénéfique pour communiquer de l'information aux usagers sur les règles, ça permet de sensibiliser les gens sur les bonnes pratiques pour la santé du lac.
- Agnès Simard : Les amendes données l'an dernier ont sûrement découragé plusieurs visiteurs.
- Pierre Faucher : Avons-nous les résultats de cet exercice?
  Non, nous travaillons avec Sébastien Poncelet pour obtenir les statistiques.
- Diana Jegou : La machine à laver a souvent été brisée donc les statistiques ne seront pas très fiables.

4) Dragage – Jean-Pierre

Comme vous le savez l'utilisation de produits déglaçant et de sable l'hiver est essentielle à l'entretien de la grande côte au pont de Montfort. La fosse installée au bas de la grande côte ne suffit pas à les retenir et tout finit par se ramasser dans l'eau sous le pont. Cette accumulation crée un bouchon qui empêche l'eau de circuler normalement et ainsi favorise la croissance des plantes aquatiques envahissantes qui se nourrissent de ces sédiments pour croître. En août 2015 un dragage a ramené la profondeur de l'eau à environ 4 pieds sous le pont. Elle est actuellement d'environ 15 pouces.

Il y a deux ans nous avons fait une demande pour un nouveau dragage. Le coordonnateur à l'environnement, Benjamin Plourde, avait débuté les démarches, mais il a quitté son poste à la fin août l'an dernier. Depuis, nous travaillons en étroite collaboration avec Sébastien Poncelet qui occupe le poste de coordonnateur à l'environnement. Nous en profitons d'ailleurs pour le remercier chaleureusement pour son implication. Des démarches et des rencontres ont été faites avec un biologiste du MTQ, qui comme la biologiste Louise St-Cyr, recommande un dragage sous le pont. Actuellement, nous sommes en attente des autorisations et du financement. Monsieur Sébastien Poncelet y travaille activement et nous espérons que le dragage pourra avoir lieu le plus tôt possible.

Questions / commentaires :

- Carl Chapdelaine : La fosse ne suffit pas?
  La fosse n'a pas de partition donc le sable se dépose dans le fond, mais l'eau descend trop rapidement lors de forte pluie donc ça brasse le sable qui ressort de la fosse pour tomber dans le lac.

Varia :

Questions / commentaires :

- Dave Clark : Il avait un rêve pour le fond, dans les premières années, il n'a pas réussi à accomplir ce qu'il voulait. Depuis 4 ans, il voit enfin son rêve se réaliser et tiens à féliciter les membres actuels du Fonds.
- Denise Pinsonneault : Parle du travail que Dave a dû faire pour y arriver. Parle des menaces qu'il a eues et tiens à le remercier pour son travail. Vous êtes un conseil qui fait les bonnes choses.

FIN DE L’AGA à 11 :20

Présentation par la biologiste du CRE

Miya Desjardins

Sujets :

1) Phosphore, apport trop grand fait vieillir notre lac plus rapidement. Comment peut-on limiter l'apport de phosphore ?
    a. Bandes riveraines (revitaliser). 10 a 15 mètres de profondeur (dépendant de la pente). Stabilise le sol et permet de capter le phosphore avant qu'il tombe dans le lac. Contrôle aussi la température du lac.
    b. Système septique conforme : Les eaux usées contiennent beaucoup de phosphore. Nappe phréatique contaminée se jette directement dans le lac. Faire attention aux produits que l'on jette dans l'eau (eau javel, produits chimiques, etc.). Vidange de la fosse est importante. Utiliser des produits domestiques sans phosphore et biodégradables.
2) Lavage des embarcations pour empêcher l'introduction des plantes aquatiques envahissantes. Une espèce (myriophylle à épi) se répand beaucoup dans les Laurentides. Un petit fragment peut s'introduire et se développer en grandes colonies. Important de laver les embarcations, ancres, pagaies, vivier, tout ce qui peut toucher à l'eau)
3) Sédiments : Le phosphore est piégé dans les sédiments. Il peut être relâché des sédiments par les activités humaines, en brassant les sédiments (ex : moteur de bateau)
4) Les changements climatiques apportent de fortes pluies qui amènent de plus grandes quantités de sédiments dans le lac.

Arrachage de plante : CRE ne le recommande pas. Certaines plantes sont très utiles donc il faut les laisser. Aussi il faut enlever l'ensemble des racines sinon on risque d'augmenter la reproduction. Si on enlève trop de plantes, on laisse aussi la place à d'autres espèces de s'installer (dont des espèces envahissantes)

Questions / commentaires :

- Carl Chapdelaine: Que pensez-vous des tapis de lac :
  Si c'est fait de manière structurée et dans les règles, c'est correct, mais il ne faut pas éliminer partout les plantes.
- Yvon Mahieu : Est-ce qu'un aérateur est efficace?
  Elle ne croit pas que ce soit efficace, mais à valider.
- Dean Barrière : Est-ce qu'il y a des projets pour retirer des sédiments dans les lacs. Aux USA ça existe.
  Non, elle ne connait pas de projets au Québec.

- Eileen Raymond: Pose des questions sur la charge organique de notre lac, exemple, le périphyton. Céline va lui transmettre nos données.
  Oui on devrait utiliser ces données pour nous aider à évaluer l'état de santé de notre lac.
- Charles Boyer : Puisqu'il fait chaud cet été, on voit beaucoup plus de plantes, s'il fait plus froid l'été prochain, est-ce que ça pourrait changer?
  Oui, ça dépend du climat.

Fin de la réunion à 11 :59